

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Marie Besnard. Episode 2 - La bonne dame de Loudun - La phrase choc

Tous les jours, le meilleur de l'histoire des jours, en une minute.

Ce procès est d'abord marqué par une déclaration mémorable de l'expert psychiatre.

Je dirais que Marie-Bénard est normale, tellement normale qu'elle est anormalement normale.

Joli formé, mais le moment clé du procès, c'est quand le docteur Béro de Marseille

qui a expertisé tous les prélèvements et identifié l'arsenic est appelé à la barre.

Dans cette affaire, il n'y a pas d'aveux, il n'y a pas d'autre preuve que les analyses du docteur Béro.

En concernant les prélèvements effectués sur Léon, eh bien il y a un problème.

Dites-moi docteur, je lis sur procès verbal que 10 beaux-caux contenant les vissaires de Léon Bénard vous ont été transmis.

Est-ce que vous les avez examinés tous les 10 ?

C'est-à-dire que non, je n'ai pas pu, je n'ai reçu que 9 beaux-caux.

Ça commence mal !

Sous-titres réalisés par la communauté d'Amara.org